



DAAC - Le chant d'action, se souvenir et s'engager

Nos héros de guerre en chanson

Histoire Musique
Citoyenneté

Objectifs pédagogiques :

- Transmettre l'histoire de la seconde guerre mondiale par la visite de lieux de mémoire.
- Contribuer à la prise de conscience d'une mémoire partagée et d'un esprit citoyen responsable.
- Impulser une approche interdisciplinaire en valorisant la création artistique.
- Susciter le débat et les rencontres avec des anciens combattants et le milieu associatif.

Descriptif de l'action : Ce projet artistique, historique et citoyen permet à dix établissements du second degré de se rendre sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale : le camp de Souge à Martignas-sur-Jalles, la place des Quinconces pour rendre hommage à Aristides de Sousa Mendes, une visite de Bordeaux 1940, etc. Chaque classe crée une chanson dont les paroles évoquent le rôle et l'engagement d'un ou de plusieurs personnages / lieux ayant résisté(s) pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette chanson est illustrée par une réalisation vidéo (photos animées etc.). Les établissements qui participent au parcours peuvent s'inscrire à différents concours nationaux, comme le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Différentes étapes de l'action :

1. Journée de formation pour les enseignants sur le thème : " Comment créer une chanson historique ". (Connaître)
2. Imprégnation des élèves par la visite de lieux de mémoire. (Connaître)
3. Rencontre avec des témoignages de résistants et du monde associatif. (Connaître)
4. Approfondissement en classe avec le programme d'histoire notamment. (Connaître)
5. Création d'un texte, d'une poésie en français, en histoire, en AP... (Pratiquer)



6. Réalisation d'une mélodie, d'une chanson à partir du texte. (Pratiquer)
7. Interprétation et restitution de la chanson lors de moments commémoratifs. (Pratiquer). (8 mai, 18 juin etc.)

Niveaux concernés : élèves de 3ème ou de terminale.

Financements : Le projet est financé en partie par le ministère de la défense et le trinôme académique. Le ministère des Armées prend en charge les transports pour les établissements girondins hors Bordeaux métropole lors de la journée banalisée élèves.

Financements propres de l'établissement : Prévoir 2 à 4 trajets de tram par élève pour les établissements qui sont dans l'agglomération de Bordeaux. Pour les établissements girondins, prévoir un second trajet en bus pour la journée de restitution. Pour les établissements hors Gironde, prévoir un voire deux déplacements en bus sur l'agglomération bordelaise (journée banalisée et restitution).

Inscriptions : sur l'application ADAGE
<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements :

Nicolas Charrié, Chargé de mission EAC-citoyenneté
Professeur relais musée Aquitaine/Centre Jean Moulin
-06.88.31.84.95 - nicolas.charrie@ac-bordeaux.fr

Partenaires culturels : Les Archives de Bordeaux Métropole, Le comité Sousa Mendes, L'association des Fusillés de Souge, le Centre Jean Moulin.

Partenaires institutionnels : La DAAC du Rectorat de Bordeaux, le ministère des Armées, l'IHEDN, l'ONAC, le conseil départemental et le conseil régional.